

Projet de délibération

Conseil Municipal du jeudi 23 mai 2019

Finances n°2019-034 : Subventions aux associations

Monsieur le Maire expose :

La Commission Municipale des Finances réunie le 13 mai dernier a examiné des demandes de subvention d'associations ayant sollicité le soutien financier de la commune d'AMBILLY. Les demandes, tardives ou incomplètes lors de l'examen initial des demandes de subventions au mois de mars 2019 ont par conséquent été étudiées par les élus de la Commission des Finances.

Après examen des demandes et des documents joints aux dossiers de demande de subvention, et sur proposition de la Commission des Finances,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'adopter** l'octroi de subventions suivantes :

Association Jeanne Antide Animation	285.00 euros
MFR Le Belvédère Sallanches	95,00 euros
Banque Alimentaire 74	640,00 euros
Secours Catholique	800,00 euros
Conseil Citoyen	1000,00 euros

Les dépenses seront inscrites au budget de l'exercice en cours